



## **Le protecteur buccal : tout à fait génial!**

Le protecteur buccal est recommandé pour les sports présentant un risque de chute ou de coup et est conçu sur mesure en cabinet dentaire à partir d'une empreinte des dents.

Ainsi, il :

- Réduit les risques de commotion cérébrale;
- Réduit les risques de fracture de la mâchoire ou des dents;
- Diminue la gravité des blessures aux muqueuses de la bouche;
- Est confortable et tient bien en bouche.

Source : La prévention au 1<sup>er</sup> rang pour vos petits et grands! Ordre des hygiénistes dentaires, 2011